

Promotion de la santé

La prévention soulève des questions

Le thème de la prévention polarise l'attention. Lors de la journée de la prévention organisée récemment, les représentants de l'économie et de la Confédération ont évoqué ses chances, mais aussi ses risques. Il y a aussi été question de la responsabilité des entreprises en matière de promotion de la santé. *Jürg Wiler*



Photo: Premia/Elena Eliseeva

Pour les entreprises, la prévention doit être supportable et réaliste.

Prévenir vaut mieux que guérir, dit l'adage populaire, repris par tous les adeptes de la prévention. En faire trop dans ce domaine est malsain, objectent les critiques. C'est dans cette confrontation de points de vues qu'ont eu lieu les débats de la première journée de la prévention organisée par l'économie privée, sur la toile de fond de la nouvelle loi fédérale controversée sur la prévention et la promotion de la santé. Cette loi, qui doit régler sur de nouvelles bases les mesures de prévention dans notre pays, sera examinée en priorité par le Conseil national ce printemps. Il y a peu, l'Association Suisse d'Assurances, economiesuisse et l'Union patronale suisse ont organisé conjointement une Journée de la prévention à laquelle ont assisté une centaine de personnes.

Aspects positifs et négatifs

Les participants auront appris, par exemple, que la Suisse dépense annuellement quelque 1,3 milliards de francs pour la prévention et la promotion de la santé (état 2007), soit l'équivalent d'environ 2,3 pour cent des coûts de la santé. Et que les activités de prévention de l'Etat sont surtout ciblées sur le tabac, l'alcool, l'alimentation et la sédentarité.

Peter Schneider, psychanalyste et journaliste, a souligné dans une perspective historique les aspects positifs de la prévention: «au cours du siècle écoulé, dit-il, elle a pris des formes éminemment utiles. Songeons aux succès des programmes de vaccination et aux progrès de la sécurité au travail». Il a toutefois attiré l'attention sur le fait que le monde, vu à travers le prisme de la prévention, se transforme à présent en un univers de risques. La prévention ne fait pas que réduire les risques. Elle donne aussi naissance à une nouvelle forme de perception. Elle s'accompagne entre autres de nouvelles normes, induit de nouveaux comportements et crée, bien sûr, de nouveaux risques.

Les entreprises peuvent connaître le «burnout»

Lors des débats sur les coûts et les dépenses du domaine de la santé, les participants en sont venus à débattre de l'allongement de l'espérance de vie dans la population. Ipso facto, le poste de travail et la qualité du poste de travail prennent aussi plus d'importance, ce qui confirme la responsabilité de l'entreprise en matière de prévention et de promotion de la santé. Gregor Breucker, de la BKK Bundesverband Deutschland – une organisation

faitière regroupant plus de 100 caisses maladie d'entreprises – a mis en lumière les défis posés par le maintien d'une «saine culture d'entreprise». D'une part, le comportement responsable des collaborateurs eux-mêmes lui semble très important. Le degré de «liberté entrepreneuriale» lui apparaît en effet comme le facteur clé de la protection de la santé au travail: «Quand on possède suffisamment de compétences et de liberté en matière de traitement, on peut faire face aux exigences les plus élevées». D'autre part, Breucker se tourne vers la direction de l'entreprise en demandant quelles valeurs elle est capable de communiquer et quelle estime de soi elle nourrit chez ses collaborateurs.

Et d'ajouter que de saines cultures d'entreprises peuvent renforcer la compétitivité des sociétés. Ces cultures ont à ses yeux les quatre caractéristiques que voici:

- La marge d'appréciation la plus large possible laissée à l'individu pour organiser son travail
- Une offre d'apprentissage tout au long de la vie
- Le souci de l'estime de soi des collaborateurs
- La qualité de la direction.

Ces quatre principes sont toutefois affectés dans la pratique par la puissante dynamique du changement qui touche les entreprises, changement qui va souvent de pair avec des situations de surcharge permanente en leur sein. A maints égards, les restructurations imposent par trop la même priorité et/ou de trop nombreuses priorités à la fois. Lorsque, à conditions de travail égales, les phases et les structures de travail ne cessent de se raccourcir, les entreprises peuvent connaître des situations de «burnout».

La prévention est payante

Fridolin Marty, d'économiesuisse, a plaidé pour la responsabilité personnelle de l'individu et le renforcement du principe de subsidiarité. Si la responsabilité est reportée sur la collectivité en matière de santé, l'individu sera moins enclin à prendre des initiatives salutaires.

«Voilà pourquoi le système de santé doit émaner davantage d'acteurs privés». L'Etat a donc pour tâche de fixer des conditions-cadres favorables et d'encourager l'initiative privée.

Boris Zürcher, responsable de la politique économique au laboratoire d'idées (think tank) d'Avenir Suisse, juge lui aussi déterminante la notion de responsabilité individuelle. Pour lui, la prévention est à l'évidence bénéfique. «Je n'ai encore jamais vu d'analyse coûts/bénéfices qui aboutisse à une autre conclusion», souligne-t-il. L'échec du marché ne justifie toutefois pas l'intervention de l'Etat. M. Zürcher a rappelé que selon les chiffres de 2005, les maladies chroniques non transmissibles (p.ex. rhumatismes, hypertension, dépression ou cancer) étaient responsables de quelque 60 pour cent des cas de décès dans le monde. L'OMS s'attend même à ce que ce taux avoisine les 65 pour cent en 2015. La prévention doit agir sur les facteurs de survenue des maladies chroniques en améliorant les conditions environnementales, la formation et l'information ou le changement des habitudes de vie de la population.

Utiles solutions de branches

Stefan Spycher, responsable de l'unité de direction Politique de la santé à l'Of-

fice fédéral de la santé publique (OFSP), a souligné pour sa part que l'Etat n'avait pas pour mission de donner des leçons de morale. «Nous communiquons des informations techniques afin d'aider leurs destinataires à prendre les bonnes décisions. Mais nous n'entendons pas nous immiscer dans le mode de vie librement choisi par les gens.»

Enfin Jürg Zellweger, membre de la direction de l'Union patronale suisse, a souligné qu'une population active saine et performante correspond bien sûr à l'intérêt des employeurs. Le vieillissement démographique renforce tout naturellement cet intérêt. M. Zellweger a rappelé l'existence des solutions de branches concernant la prévention des maladies et accidents professionnels, solutions qui contribuent grandement à la sécurité et à la santé des postes de travail. Mais de plus en plus d'exigences nouvelles sont adressées aujourd'hui aux entreprises en rapport avec le tabac, l'alcool, l'alimentation, des questions d'ergonomie, etc. Et M. Zellweger de conclure à ce sujet: «Pour les entreprises, la prévention doit être supportable et réaliste. Elle doit éviter coûte que coûte de nuire à leurs activités de base, surtout à leur compétitivité.» ■

Alcool au travail: le soutien aux employeurs

Selon une enquête effectuée auprès de 1300 entreprises, la consommation d'alcool problématique sur le lieu du travail occasionne chaque année des coûts estimés à un milliard de francs. Les quatre cinquièmes de cette somme sont dus à des pertes de production, comme l'indique l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les personnes qui boivent pendant le travail, précise encore l'étude, ont une productivité inférieure d'environ 15 % à celles qui sont sobres. Pour les responsables de personnel interrogés, près d'un tiers des entreprises sondées emploient des salariés avec une consommation problématique avérée. Quant à la part des salariés qui présentent une consommation problématique d'alcool, elle s'élève à 2 %. Cela correspond à environ 70 000 personnes sur 3,5 millions d'actifs en Suisse. Quelque 26 % des entreprises employant de telles personnes ont un programme de prévention.

Dans le cadre du Programme national alcool, divers instruments et offres ont été élaborés. Ils permettent de réagir à temps et de manière adéquate aux problèmes d'alcool des employés. Ainsi en collaboration avec Promotion Santé Suisse, le SECO et la Suva, Addiction Info Suisse met à disposition des employeurs un site Internet www.alcoolautravail.ch et publie une brochure à leur intention. En outre, la Suva a mis en ligne des informations sur la gestion de la santé dans l'entreprise <http://selbsttestbgm.suva.ch>, et Promotion Santé Suisse donne diverses astuces dans un programme pour la santé en entreprise accessible sur www.pme-vital.ch. ■